

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du CPLM Du 25 juin 2015, **Malley, salle «Prilly»**

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 20h10 par son président, M. N. Weber.

Ce dernier salue et souhaite la bienvenue aux membres et tout particulièrement aux membres d'honneurs présents, Mme Liliane Brède, Mme Valérie Blanc, Mme Christiane Miles et M. Dano Cochard. Il fait part de la liste des personnes excusées :

- M. P.-F. Croisier *Membre d'honneur*
- M. Cédric Monod *Membre d'honneur*
- M. Franck Mülhauser
- M. Daniel Jaccoud
- M. Eric Lehmann
- M. Rémi Cordier
- Mme Chrystel Raccurt
- M. Thierry Graber
- M. Pascal Taillard

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2013-2014
2. Approbation des rapports du président, de la présidente de la commission technique artistique, de la présidente de la commission synchro et du président de la commission danse, de la caissière, de la commission de placements et des vérificateurs des comptes.
3. Décharge au comité et à la commission de placement pour leurs activités.
4. Démissions, admissions, élection complémentaire au sein du comité, renouvellement des mandats des vérificateurs.
5. Activités 2015 - 2016
6. Adoption des budgets annuels et fixation des cotisations annuelles pour tous les membres.
7. Propositions individuelles présentées par écrit au moins dix jours avant la date de l'assemblée.
8. Divers

L'assemblée générale ordinaire a été convoquée dans les délais légaux, soit 21 jours avant la séance avec l'ordre du jour fixé selon les 6.2.4 des statuts du club. 45 personnes sont présentes dont 37 ont le droit de vote, la majorité est à 19 voix.



1. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013-2014, ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2014 (VOIR PV SUR LE SITE www.cplm.ch)**

Le PV de l'assemblée générale 2013-2014 a été mis à disposition des membres du club sur le site internet du club : www.cplm.ch. Il est également à disposition des membres présents à l'Assemblée, M. Weber propose leur adoption à main levée.

Le PV de l'AG extraordinaire est adopté à l'unanimité. Le PV de l'AG ordinaire est également adopté à l'unanimité, moins une abstention.

2. **APPROBATION DES RAPPORTS DU PRÉSIDENT, DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION TECHNIQUE ARTISTIQUE, DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SYNCHRO ET DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DANSE, DE LA CASSIÈRE, DE LA COMMISSION DE PLACEMENTS ET DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES.**

2.1 **Présentation du rapport du Président**

Nicolas Weber présente son rapport. L'année a été riche en événements et en manifestations sportives, comme en 2013.

Ce fut une saison extrême, avec de très bonnes nouvelles et de moins bonnes. Les résultats sportifs sont néanmoins là. La 2^{ème} année du concept CPLM : nous avons continué avec nos profs.

Il y a eu l'organisation des Championnats romands.

La Journée des patinoires a eu lieu avec une démonstration de la Team Volcano.

Nous avons innové avec le repas de soutien.

La Fête de Noël a également eu lieu.

Le Gala a été un succès.

La glace a pu être disponible à Malley de manière prolongée grâce au LHC. Nous sommes en discussion pour que chaque année nous puissions profiter de la glace plus longtemps.

Il faut noter également une collaboration avec Hirslanden pour le suivi médical des patineurs. Quelques patineuses ont pu profiter.

Le CPLM devenu un centre régional de formation pour le patinage artistique. Il faudra remplir des critères à l'avenir pour maintenir ce centre à Lausanne.

Les résultats ont été bons au niveau sportif. Nicolas Weber souligne les deux podiums suisses avec Nicola Todeschini champion suisse Elite et Federica Magnifico championne suisse en catégorie Minis.

Le CPLM a également gagné la Coupe des Clubs. L'équipe Synchro est toujours aussi performante.



Il y a des résultats administratifs à améliorer. La subvention a été diminuée par la ville de Lausanne en raison de divers soucis administratifs. Cela a une incidence sur les finances.

Il y a une difficulté à gérer les salaires des formateurs au niveau administratif.

Le repas de soutien a eu lieu pour la 1^{ère} fois. Le résultat a été faible. Il y a un léger déficit pour ce repas de soutien. La vente des calendriers a été insuffisante.

Il y a un énorme travail de gestion avec peu de gens au comité. Certains membres deviennent fatigués suite à cet énorme travail de gestion.

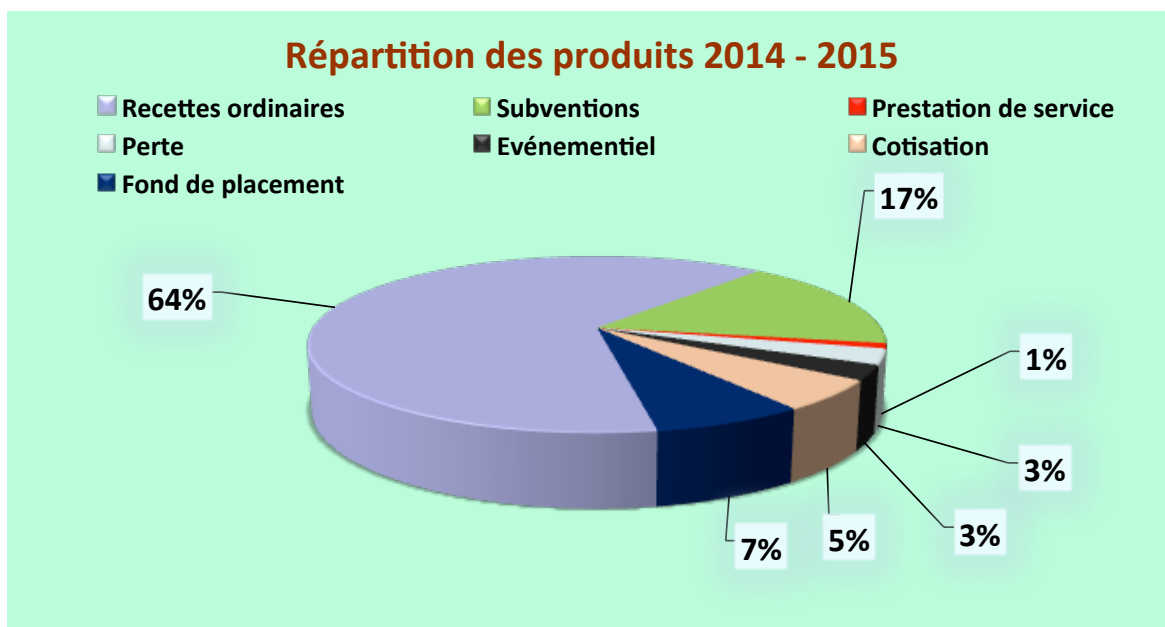
Beaucoup de participants lausannois ont été aux Championnats suisses. Un énorme succès sportif, mais avec un mauvais résultat financier. C'est un tout (gestion, beaucoup de patineurs, etc.) qui conduisent à ce résultat.

Le projet New CPLM :

- S'identifier à un seul club : réussi (Coupe des Clubs)
- Améliorer la structure formative: ce point reste à améliorer.
- Pérennité du CPLM : Oui
- Ambiance saine et respectueuse : c'est le cas aussi, les entraînements se passent bien.

Le changement commence à être accepté. Le changement a été accepté. L'année 2 est celle de l'amélioration. L'année 3 sera la finalisation et on espère que le Club trouvera sa vitesse de croisière.

Nicolas Weber commente le graphique suivant :



Nicolas Weber termine son rapport et remercie les membres du comité et des commissions techniques.



2.2 Rapport de la présidente technique artistique

Mme Christiane Miles salue l'assistance et présente son rapport. Mme Miles est fière de présenter son rapport. Les performances ont été excellentes. Le patinage n'est plus une saison de 6 mois, mais une année de 365 jours. La saison commence au moment de la clôture du compte.

La saison commence donc le 1^{er} mai. Le rapport suivra un défilé chronologique.

Entre le 2 mai et le 23 juin 2013, il y a eu une activité hors glace, qui est nécessaire pour les patineurs. Cela leur permet d'améliorer des points physiques qui ne peuvent pas l'être pendant la saison glace. Il y a eu 32 participants.

Le CPLM était présent en tant que club à Champéry pendant cette même période. La manière de travailler oblige à louer la glace en exclusivité. 630 périodes d'enfants ont été annoncées à J&S. C'est à ce moment que Mathieu est arrivé. Le 29 juin, cette période a pris fin.

Une partie des patineurs a été en stage à Chambéry. La 1^{ère} semaine a été un succès avec 23 patineurs. La 2^{ème} semaine a été moins pleine.

Du 5 août au 10 août, il y a eu un nouveau départ pour 3 membres avec Mérovée à Ostrava.

Une semaine de stage a eu lieu à Yverdon avec 15 membres.

La semaine du 18 au 25 août a eu lieu une semaine de stage avec Tomas Verner.

A partir de cette date-là, la glace a repris à Malley, mais sur une seule patinoire.

En cours de saison, une catégorie Baby a été créée.

Pendant les vacances d'automne ont eu lieu deux semaines de stages. Puis, les patinoires ont progressivement ouvert. On arrive à un total de 43 heures hebdomadaires de glaces pour le CPLM.

En février 2015, il y a eu une semaine de stage.

Du 9 mars au 2 avril, la patinoire de Malley est la seule ouverte. Puis, il y a eu deux semaines de stage à Champéry. Quelques patineuses ont eu la chance d'aller à la Rooster Cup et ont dû aller s'entraîner à Fribourg.

La fin de cette année s'est fêtée le 26 avril. La saison est énorme. Les vacances au CPLM sont rares.

Il faudra repenser le rythme des patineurs, c'est probablement trop pour eux.

Le CPLM est maintenant actif toute l'année. Avant il y avait 10 heures par semaine, maintenant, c'est 40 heures.

L'effectif a été le suivant :

- C1 : 19
- C2 : 21
- C3 : 40
- Mini-club : 9



- Babies : 6
- Initiation : 237

Les résultats sont bons.

Nous avons eu deux titres de champions suisses. L'an prochain, le but est d'en avoir plus, du moins de garder deux titres.

Mme Miles félicite Nicola Todeschini pour son titre de Champion suisse Elite 2014. Il a été représenté la Suisse à l'étranger à de nombreuses compétitions, on cite notamment une 23ème place aux Championnats du Monde junior.

Federica a eu le titre de Championne suisse Minis. Elle a été représenté la Suisse à la Rooster Cup et a terminé 5^{ème}, avec un magnifique double axel.

En Minis, Anina Despont a terminé à la 11^{ème} place.

En Espoirs, Maeva Foglietta a terminé à la 10^{ème} place.

En cadets U14, Yoonmi Lehmann a terminé 5^{ème} et Aubane Raccurt 21^{ème}.

En Cadets U15, Carla Suba a terminé à la 29^{ème} place.

Il y a eu une représentation du CPLM à 21 compétitions.

Nous avons gagné la Coupe des Clubs, on est le meilleur club romand.

Les nouveautés

Tous les matins à 7h, le CPLM est sur la glace.

Il y a également maintenant beaucoup de travail au sol pour préparer les sauts. Des bilans physiques ont été faits pour les patineurs.

Il y a un cours de plus pour les débutants, un cours pour les personnes avec des difficultés motrices. Il y a maintenant un responsable par groupe. Nous avons accueilli trois nouveaux collaborateurs (Mathieu Delcambre, Camille Pradier et Laura Dutetre).

Les tests sont maintenant différents. Il y a eu seulement deux sessions de tests. Les sessions romandes n'existent plus. Cela se fait en compétition.

Les réussites ont été nombreuses. Il y aura 13 participants lausannois aux Championnats suisses la saison prochaine.

Les médailles seront données à Noël 2015.

Pour le Gala, Claude Mottier a fait un CD du spectacle.

Mme Miles remercie les coachs et termine son rapport.



2.3 **Rapport de la responsable de la commission synchro**

Madame Charlotte Marquis présente son rapport. Elle commence à présenter l'équipe Synchro, le Team Volcano.

Pour la Synchro, ce fut une année de transition, d'émotions. Il y a eu des bouleversements du début à la fin. En juillet 2014, la coach Laure Henry a quitté ses fonctions. Natascha Trittis a pu reprendre le coaching (elle a un parcours international).

L'équipe a travaillé sur un nouveau programme avec un coach suisse-allemand. L'équipe a travaillé son style (avec des pas, de la glisse, etc.). Mme Marquis remercie Mme Daniela Ionescu pour le cours qu'elle a donné. Mme Marquis souligne l'esprit d'équipe et la cohésion de l'équipe. Cela a permis à l'équipe d'avoir du plaisir.

Le Team Volcano a représenté le club aux compétitions suivantes :

- EVBN Cup : une 4^{ème} place
- Swiss Cup : 4^{ème} place
- Biasca Trophy : 5^{ème} place.

Au niveau suisse, l'équipe est 3^{ème} dans sa catégorie.

Hormis les compétitions, le 28 décembre 2014, l'équipe a fait une démonstration à Château-d'Oex dans des conditions météorologiques extrêmes. Ils ont recruté une patineuse qui a remplacé des membres de l'équipe qui n'ont pas pu monter à Château-d'Oex pour des questions de transports.

Pour la saison prochaine, il y a un renouvellement de l'équipe d'environ 50%. L'équipe va bénéficier des chorégraphes de Moutier, avec le montage d'un nouveau programme. Le cours de style va continuer. Il faut recruter de nouveaux membres. Dans les compétitions, il y aura certainement du changement. Le Team est dans la catégorie Mixed Age. L'USP a mis en place un trophée à Bâle pour cette catégorie, il faut être sélectionné. Une compétition en Belgique intéresse l'équipe qui pourrait ainsi se mesurer à des équipes d'autres pays et motiver les membres.

Mme Charlotte Marquis remercie le groupe Synchro : Claude, Marjorie, Natascha et les deux capitaines. Une équipe « communication » a vu le jour et s'investit. Elle remercie tous les membres de la famille Synchro.

2.5. **Rapport de la Caissière**

Mme Carole König présente son rapport et commente le tableau des charges.



CPLM, saison 2014-2015/ PP		Cpte 13-14	budget 14-15	Cpte 14-15
Charges				
location	glace	82'275.70	105'000.00	94'970.30
	salle	10'003.50	10'000.00	14'224.50
	assurances	3'895.30	3'900.00	3'957.40
		96'174.50	118'900.00	113'152.20
compétitions	juges, fonctionnaires	555.00	500.00	531.20
	licences ARP	1'630.00	1'500.00	1'870.00
	médailles et diplômes	1'268.90	1'500.00	2'149.10
	Monitrices des cours initiation			1'140.00
	Frais formateurs	245'855.60	275'000.00	310'718.22
	cours JS/ARP/USP	4'176.80	5'000.00	3'990.40
	charges sociales (LPP, AVS, AI, APG, impôts à la source)	38'288.70	44'000.00	40'610.90
	Synchro	15'675.25	16'000.00	15'234.63
	abonnements	9'048.00	9'000.00	7'438.50
	tests payés par CPLM	6'300.00	4'000.00	4'292.00
	compétitions payées par CPLM	25'600.00	25'000.00	23'130.00
	indemnité équipe CH	6'750.00	6'000.00	
	frais de cours HG saison	7'878.65	7'000.00	12'462.40
	frais de cours HG inter-saison	5'197.00	5'000.00	
	Activités artistiques			974.00
	stages entre-saison, location et nourriture	4'964.05	5'000.00	10'642.38
	Trophée Romand / championnats suisses	5'962.97	5'000.00	7'653.75
	Spectacle / Gala	3'557.45	5'000.00	5'002.90
	Soirée de Noël, repas soutien,...	3'164.00	2'300.00	11'551.30
	Marketing			6'642.00
		385'872.37	416'800.00	466'033.68
administration	frais généraux, secrétariat, représentation	672.50	600.00	1'757.85
	cotisation aux associations	7'051.40	7'100.00	6'366.40
	Assemblées parents, profs,...	3'871.55	3'700.00	3'149.00
	amortissement	3'500.00	1'000.00	0.00
	frais divers	393.70	400.00	768.05
	pertes sur débiteurs	3'500.00	500.00	0.00
		18'989.15	13'300.00	12'041.30
		501'036.02	549'000.00	591'227.18

Mme König présente les produits.

CPLM, saison 2013-2014 PP		ptes 13-14	budget 14-15	Cptes 14-15
Produits				
cotisation	junior	15'120.00	14'000.00	16'850.00
	membres actifs	1'903.00	2'000.00	1'495.00
	parents	720.00	700.00	900.00
	Abonnements	9'032.00	9'000.00	13'610.00
		26'775.00	25'700.00	32'855.00
cours collectifs	Initiation	53'680.80	53'500.00	75'675.50
	plaisirs	27'416.00	27'500.00	
		81'096.80	81'000.00	75'675.50
Compétitions	C1		93'500.00	107'232.00
		93'480.00	41'500.00	
	C2-C3-C4-C5	41'332.75	27'000.00	157'312.49
Glace	Hors forfait	68'431.00	91'000.00	936.00
		203'243.75	253'000.00	265'480.49
divers	licences	1'840.00	1'800.00	1'675.00
	HG inter-saison	5'198.00	7'000.00	4'751.00
	inscriptions tests et lames	7'210.00	7'000.00	1'000.00
	encaissement des chorégraphies	14'590.00	15'000.00	14'880.00
	Synchro	15'065.00	15'000.00	14'830.45
	Compétitions hors forfaits	6'715.00	6'000.00	
	Spectacle, événements		2'500.00	16'464.45
	prestations de services	7'397.00	8'000.00	5'607.00
		58'015.00	62'300.00	59'207.90
subventions	Fonds du sports/ pour les camps collectifs	4'388.00	2'000.00	0.00
	Ville de Lausanne	85'620.60	88'000.00	68'000.00
	subvention JS	19'180.00	25'000.00	30'075.00
	Fond du sport	5'590.00	-	0.00
	intérêt CCP	34.60		18.10
	Fond de placement CPLM	10'000.00	10'000.00	43'000.00
	Skatethon / repas de soutien		2'000.00	0.00
		124'813.20	127'000.00	141'093.10
		493'943.75	549'000.00	574'311.99
	Résultats	7092.27 pertes		16'915.19 perte

M. Weber revient sur la somme demandée au fonds de placement. Lors de la dernière AG, 10 000 frs a été demandé. Puis, en raison de l'argent qui n'a pas été versé par la ville de Lausanne et de la



saison difficile, il y a eu une demande de 33 000 frs supplémentaire pour les comptes. Il y a eu des frais en raison des Championnats suisses et de l'envoi à Ostrava de Mme Ephrem. M. Jaccoud, président de la commission de placement, a accepté car le club essaie de récolter des fonds (ventes de pâtisseries, calendriers, repas de soutien, etc.). M. Weber tient à dire que, si M. Jaccoud est absent, les autres membres sont présents à l'AG.

M. Liaudat précise qu'il ne connaît pas les chiffres, mais que le fonds va bien globalement. La séance n'a pas eu lieu et les membres de la commission n'étaient pas au courant de la sortie des 33 000 frs.

Mme Sophie Marguerat demande si la baisse des subventions est définitive ou non. M. Weber explique que non, c'est en raison d'un souci administratif. L'an prochain, il y aura environ 80 000 frs de subvention. C'est une baisse exceptionnelle qui explique la demande au fonds de placement. La situation ne va pas se reproduire. M. Weber explique qu'en raison des nombreuses charges fixes et périodiques, les parents doivent payer régulièrement.

Mme König explique qu'il y a une perte de 16 915.- environ.

Mme König présente le bilan.

CPLM 2013-2014 / BILAN		2013-2014	2014-2015		2013-2014	2014-2015
ACTIF				PASSIF		
	Liquidités				Passifs transitoires	
	Caisse Président	83.2	0.00		Passifs transitoires	62'370.05 77'711.75
	Caisse trésorière	0.00	0.00			
	Caution		2'400.00		Fonds propres	
	Caisse formateur		0.00		Fond CPLM	311'628.00 272'677.75
	BCV 501288.63	3'763.05	40'339.10		Capital Fortune	31'850.50 24758.23
	Poste	43'456.52	20'159.28		Résultat de l'exercice	-7092.27 -16'915.19
					Fonds du CP Pontaise	2'400.00 2400
	Réalisables					
	Titres en portefeuilles	305'614.45	229'032.90			
	Impôts anticipés	2'250.50	3'305.75			
	Valeurs engagées					
	Stock	40.0	40.00			
	Stock marchandises	5'537.11	5'537.11			
	Actifs transitoires					
	Actifs transitoires	39'152.65	58'559.60			
	Immobilisations corporelles					
	Matériel informatique	651.0	651.00			
	Musique Malley	606.8	606.80			
	6 actions CIGM	1.0	1.00			
		401'156.28	360'632.54		401'156.28	360'632.54

Mme Blanc demande quelle est la caution. Mme König explique que c'est la caution d'un des formateurs qui est remboursé régulièrement.

M. Cochard demande ce qu'est le portefeuille, il demande si c'est le fonds de placement. Mme König explique que c'est bien le fonds de placement et que la perte s'explique par la sortie et par d'autres éléments.

Il n'y a pas d'autres remarques.



2.6 Rapport de la commission de placement

La commission de placement ne s'est pas réunie. Aucun rapport n'est présenté.

2.7. Rapport des vérificateur/-trice des comptes

Mme Caroline Miles lit le rapport des vérificateurs de compte.

Les vérificateurs se sont réunis le 17 et le 22 juin 2015. Le rapport certifie l'exactitude des comptes et souligne la tenue soignées et précisées des comptes.

En conséquence, les vérificateur/trice proposent à l'Assemblée Générale

1. D'approuver les comptes de l'exercice 2014-2015 tels que présentés.
2. De donner décharge au Comité pour sa gestion de l'exercice 2014-2015.

Mme Blanc demande si dans le rapport de la vérification il y a le fonds de placement, si c'est dans le mandat des vérificateurs de compte. Mme König dit qu'elle a présenté les documents qu'elle avait. Mme Blanc s'en étonne car la commission de placement n'est pas au courant et n'a pas toutes les informations. Mme König dit qu'elle a les documents qu'elle reçoit de la banque. M. Liaudat dit que la commission n'a pas pu se réunir et que c'est ce qui aurait du être fait. Mme Hunziker dit qu'il n'est pas normal que la commission ne soit pas réunie pour valider la sortie des fonds. Cela n'inspire pas la confiance selon elle.

M. Weber dit que les documents sont ici, que la commission n'a pas pu être réunie.

M. Hunziker dit qu'il n'y a aucune excuse à l'absence de réunion. Mme König dit que l'AG était annoncé depuis longtemps et que la caissière ne lui a pas transmis les documents. Mme König dit que ce n'est pas à elle de transmettre. Mme Hunziker veut revoir le fonctionnement de la commission de placement, car elle pense que ce n'est pas normal que les membres ne soient pas en contact direct avec la BCV.

M. Weber dit que les vérificateurs ont vérifiés les documents. Mme Blanc dit que le fonctionnement de la commission n'a pas de lien avec l'approbation des rapports, si le comité affirme que les chiffres sont exacts alors c'est bon.

Mme König annonce qu'elle quittera ses fonctions à la fin de l'année 2015 (ce qui permettra de faire les Championnats suisses organisés par Lausanne). Tout ce qui est salaires et charges sociales est pris en charge par une fiduciaire. Le 31 décembre, la place de caissière est libre. Il faut quelqu'un.

2.8 Approbation des rapports

Approbation des rapports du président, des commissions techniques artistique et synchro, approbation du rapport de la caissière

Les rapports sont approuvés à l'unanimité moins 3 abstentions.

3. DECHARGE AU COMITE ET A LA COMMISSION DE PLACEMENT POUR LEURS ACTIVITES



La décharge est donnée à l'unanimité.

4. DEMISSION ET ADMISSION, AINSI QUE RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES VERIFICATEURS

La Famille Turunnen et la famille Theuriel sont accueillies dans le Club. M. Weber leur souhaite la bienvenue.

Mme Viviane David et Mme Anna Terribilini quittent le comité. M. Weber les remercie pour les fonctions au sein du comité.

4.1. Elections

Election complémentaire au sein du Comité du CPLM

M. Gilles Burnier est élu à l'unanimité au comité.

M. Burnier va reprendre le secrétariat et s'occupera du marketing. Il a déjà eu l'occasion d'œuvrer pour le repas de soutien.

M. Weber lance un appel pour savoir si quelqu'un est intéressé à reprendre la caisse. Il faut du monde, tous les membres du comité travaille à côté et l'engagement au comité est compatible avec une activité professionnelle..

Election des vérificateurs de compte

- **Mme C. Raccurt** **1ère vérificatrice**
- **M. G. Foglietta** **2ème vérificateur**
- **Mme V. Blanc** **1er suppléante**
- **M. D. Cochard** **2ème suppléant**

Election de M. Dano Cochard, comme 2^e suppléant. Les vérificateurs des comptes sont élus par applaudissement par l'Assemblée générale.

5. Organisation de la saison 2015-2016

Le CPLM va organiser une Coupe « Lausanne Capitale Olympique », ce qui n'a rien à voir avec le CIO. Mme Brède demande si c'est de l'artistique. M. Weber répond que oui.

Parmi les activités, il y aura la Journée de la patinoire, les fêtes de Noël, le repas de soutien et le Gala.

On note que le CPLM va organiser les Championnats suisses Elites. Il est possible qu'en tant que vainqueur de la Coupe des Clubs, Lausanne organise.

Les objectifs de la saison prochaine sont les suivants :

- Continuer la mise en place du projet New CPLM



- Maintenir le niveau compétitif actuel
- Améliorer la gestion des finances et des RH
- Trouver des sources de financement (CHF 50 000 .-)
- Remplacer Carole König

6. Propositions individuelles présentées par écrit au moins dix jours avant la date de l'assemblée.

Aucune proposition n'est parvenue au comité.

7. ADOPTION DES BUDGETS ANNUELS ET FIXATIONS DES COTISATIONS ANNUELLES POUR TOUS LES MEMBRES.

7.1. Cotisations

M. N. Weber propose le maintien des cotisations au même prix que la saison passée, soit :

Membre actif junior jusqu'à 16 ans : CHF 55.—

Membre actif dès 16 ans : CHF 65.—

Membre passif : CHF 15.—

L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien des cotisations à la même valeur.

Mme Suzanne Liaudat propose d'augmenter les cotisations. Mme Valérie Blanc propose plutôt de récolter des fonds par les repas de soutien. Les cotisations pénalisent les familles qui paient déjà beaucoup pour le patinage.

5 personnes se prononcent en faveur de l'augmentation. 19 pour le maintien, et 3 abstentions. Le maintien des cotisations est accepté par 19 voix.

7.2. Budget

M. Nicolas Weber présente le budget. M. Weber précise qu'il y aura une légère augmentation de la glace et des coûts des fonctionnaires. La masse salariale augmente légèrement. Au niveau de l'administration, il n'y a pas de changements notoires. Le total des charges est de 613 100.-.



Charges :

CPLM, saison 2013-2014 / PP - Charges		Cpte 13-14	budget 14-15	Cpte 14-15	budget 15-16
location	glace	82'275.70	105'000.00	94'970.30	100'000.00
	salle	10'003.50	10'000.00	14'224.50	15'300.00
	assurances	3'895.30	3'900.00	3'957.40	4'000.00
		96'174.50	118'900.00	113'152.20	119'300.00
compétitions	juges, fonctionnaires	555.00	500.00	531.20	1'000.00
	licences ARP	1'630.00	1'500.00	1'870.00	2'000.00
	médailles et diplômes	1'268.90	1'500.00	2'149.10	2'000.00
	Monitrices des cours d'initiation			1'140.00	1'500.00
	Frais formateurs	245'855.60	275'000.00	310'718.22	312'000.00
	cours JS/ARP/USP	4'176.80	5'000.00	3'990.40	4'000.00
	charges sociales	38'288.70	44'000.00	40'610.90	42'000.00
	Synchro	15'675.25	16'000.00	15'234.63	16'000.00
	abonnements	9'048.00	9'000.00	7'438.50	8'000.00
	tests payés par CPLM	6'300.00	4'000.00	4'292.00	4'500.00
	compétitions payées par CPLM	25'600.00	25'000.00	23'130.00	25'000.00
	indemnité équipe CH	6'750.00	6'000.00		
	frais de cours HG saison	7'878.65	7'000.00	12'462.40	13'000.00
	frais de cours HG inter-saison	5'197.00	5'000.00		
	Activités artistiques			974.00	1'000.00
	stages entre-saison, location et nourriture	4'964.05	5'000.00	10'642.38	11'000.00
	Trophée et chts Romand/chpt Suisses, divers	5'962.97	5'000.00	7'653.75	9'000.00
	Spectacle / Gala	3'557.45	5'000.00	5'002.90	5'000.00
	Soirée de Noël, repas soutien,...	3'164.00	2'300.00	11'551.30	15'000.00
	Marketing			6'642.00	7'000.00
		385'872.37	416'800.00	466'033.68	478'500.00
administration	frais généraux, secrétariat, représentation	672.50	600.00	1'757.85	2'000.00
	cotisation aux associations	7'051.40	7'100.00	6'366.40	7'300.00
	Assemblées parents, profs,...	3'871.55	3'700.00	3'149.00	3'500.00
	amortissement	3'500.00	1'000.00	0.00	1'500.00
	frais divers	393.70	400.00	768.05	1'000.00
	pertes sur débiteurs	3'500.00	500.00	0.00	0.00
		18'989.15	13'300.00	12'041.30	15'300.00
		501'036.02	549'000.00	591'227.18	613'100.00

Produits :

CPLM, saison 2013-2014 PP - Produits		ptes 13-14	budget 14-15	Cptes 14-15	budget 15-16
cotisation	junior	15'120.00	14'000.00	16'850.00	16'400.00
	membres actifs	1'903.00	2'000.00	1'495.00	1'500.00
	parents	720.00	700.00	900.00	700.00
	Abonnements	9'032.00	9'000.00	13'610.00	13'500.00
		26'775.00	25'700.00	32'855.00	32'100.00
cours collectifs	Initiation	53'680.80	53'500.00	75'675.50	75'500.00
	plaisirs	27'416.00	27'500.00		
		81'096.80	81'000.00	75'675.50	75'500.00
compétition	C1	93'480.00	41'500.00	107'232.00	120'000.00
	C2-C3-C4-C5	41'332.75	27'000.00	157'312.49	163'000.00
glace	glace hors forfait	68'431.00	91'000.00	936.00	900.00
		203'243.75	253'000.00	265'480.49	283'900.00
divers	licences	1'840.00	1'800.00	1'675.00	1'600.00
	HG inter-saison	5'198.00	7'000.00	4'751.00	5'000.00
	inscriptions tests et lames	7'210.00	7'000.00	1'000.00	1'000.00
	encaissement des chorégraphies	14'590.00	15'000.00	14'880.00	14'000.00
	Synchro	15'065.00	15'000.00	14'830.45	14'000.00
	Compétitions hors forfaits	6'610.00	6'000.00		
	Spectacle, événements, recettes stand		2'500.00	16'464.45	21'000.00
	prestations de services	7'397.00	8'000.00	5'607.00	5'000.00
		57'910.00	62'300.00	59'207.90	61'600.00
subventions	Fonds du sports/ pour les camps collectifs	4'388.00	2'000.00	0.00	2'000.00
	Ville de Lausanne	85'620.60	88'000.00	68'000.00	80'000.00
	subvention JS	19'180.00	25'000.00	30'075.00	28'000.00
	Fond du sport	5'590.00	-	0.00	0.00
	intérêt CCP	34.60		18.10	0.00
	Fond de placement CPLM	10'000.00	10'000.00	43'000.00	10'000.00
	Skatethon / repas de soutien, club soutien		2'000.00	0.00	40'000.00
		124'813.20	127'000.00	141'093.10	160'000.00
		493'838.75	549'000.00	574'311.99	613'100.00
Résultats		7092.27 pertes		16'915.19 perte	

Au niveau des produits, les cotisations et les prix des cours ne changent pas.



Le budget du fonds de placement peut être retiré.

Mme Blanc demande si la fiduciaire fera le travail bénévolement. M. Weber répond que oui, la 1^{ère} saison en tout cas. Mme Blanc demande s'ils feront le travail si personne ne reprend la caisse. M. Weber répond que cela est soumis à la condition que quelqu'un s'occupe de la caisse.

Proposition de prélèvement sur le Fonds de Placement

M. Weber propose d'utiliser le fonds de placement de la manière suivante :

Proposition d'utilisation du Fond de Placement 2015 - 2016	
	Budget
Encadrement des participants aux Championnats Suisses	SFr. 10'000.00
Total	SFr. 10'000.00

M. Liaudat dit que comme la commission ne s'est pas réunie.

Mme Marguerat demande quel est le rôle de la commission. Mme Marguerat demande s'ils n'auraient pas dû se réunir avant. M. Liaudat répond qu'ils auraient dû avoir les chiffres et que oui, ils auraient dû se réunir.

Le vote sur l'utilisation n'a pas eu lieu.

M. Rohrbach demande pourquoi il y a autant pour le repas de soutien et si ce n'est pas trop optimiste. M. Weber dit que c'est aussi du sponsoring, de la vente de diverses choses. M. Weber souligne que le club a lancé plusieurs actions.

Mme Marguerat demande pourquoi il y a de nouveau un gros budget. M. Weber dit que les 40 000.- ne prend pas en compte le repas de soutien et dit qu'il faudrait libellé autrement.

M. Weber propose l'approbation du budget.

A l'unanimité moins 7 abstentions, le budget est accepté.

9. DIVERS

M. Cochard tient à féliciter le comité car en tant qu'ancien président du Club il souligne le travail qui est fait pour les patineurs et patineuses du club.

Le Président clôt l'Assemblée à 22h04. Il remercie chacun de sa présence et invite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié pour clore la séance.

